

PROCES VERBAL

Mairie FRANGY EN BRESSE

Le Conseil Municipal s'est réuni, le **jeudi 13 novembre 2025** à 20 h 30 sous la présidence de Jocelyne EUVRARD, Maire.

Secrétaire de séance : NICOLAS Nathalie

Excusées : PERAUD Léora, BOURGEOIS Karine

Absents : LONGIN Thierry, JEANNOT Damien

Le Conseil Municipal :

- Désigne un secrétaire de séance,
- Approuve à l'unanimité le procès-verbal du précédent conseil en date du 09 octobre 2025,
- Délibère et accepte à l'unanimité de mandater les non valeurs du budget assainissement pour un montant de 252.22 euros,
- Entend les demandes de trois administrés et y répond favorablement,
- Entend qu'une réunion avec l'Association Sportive de Frangy a eu lieu afin de répondre à leurs sollicitations concernant l'entretien et l'aménagement du terrain de football,
- Fait un point sur l'avancement des travaux du logement situé au 185 rue du Bourg,
- Fait un point sur l'avancement des travaux de l'extension de l'atelier communal et sur les travaux de viabilisation du lotissement « le Verger » et prévoit la suite des travaux à partir de janvier 2026,
- Entend que le logement situé au 1 E rue du Bourg sera libre au 01 février 2025,
- Entend le retour des réunions de l'Habitat 71 qui a eu lieu à Saillyard et sur la réunion de poste qui a eu lieu à Ouroux sur Saône,
- Entend que la réunion « école de demain en Saône et Loire » aura lieu le 01 décembre 2025 à Saint Germain du Bois,
- Fait un point sur le fonctionnement de la cantine et la garderie de Frangy en Bresse, en raison des absences du personnel,
- Prend connaissance de la planification de la réfection de la voirie route du Fay,
- Fixe la prochaine réunion de conseil au jeudi 18 décembre 2025 à 20h00.

La Secrétaire



Le Maire



FRANGY EN BRESSE
* 71330 *